



**PROJET DE LOI**

**DE FINANCES**

Dossier de presse – Septembre 2017





## **l'édito de Nicole Belloubet**

Fidèle aux engagements du Président de la République, le projet de loi de finances 2018, premier du quinquennat, consacre la Justice au rang de priorité dans un contexte général de redressement des comptes publics.

Dans quelques semaines, je défendrai devant les parlementaires un budget 2018 en augmentation de 3,9% qui nous permettra notamment de créer un millier de postes supplémentaires et d'accroître de 158 M€ les moyens matériels de la justice. Ce budget sera la première étape d'une loi de programmation sur cinq ans qui nous donnera les moyens d'améliorer le fonctionnement quotidien de la justice et de renforcer l'efficacité des peines.

Ce budget permettra de mettre à niveau les moyens des juridictions. Leurs crédits de fonctionnement augmenteront de 9,9%. 331 emplois viendront renforcer, dont 148 créations de postes. Ces emplois permettront de combler les vacances de postes, de répondre aux besoins des juridictions et de développer les équipes autour du magistrat.

Ce budget permettra de lancer la transformation numérique du ministère avec la création de 50 emplois pour renforcer les équipes du secrétariat général et une augmentation de 20 % des crédits du budget informatique.

Ce budget permettra de mettre en place un plan pour assurer la construction de 15 000 nouvelles places de prison. 470 emplois seront créés pour permettre les ouvertures des établissements d'Aix, de Draguignan et de Paris La Santé. 26 M€ de crédits sont prévus pour lancer une première vague de 5 maisons d'arrêt et 6 quartiers de préparation à la sortie ainsi que l'acquisition du foncier.

Ce budget permettra de créer 150 emplois dans les services d'insertion et de probation pour renforcer le suivi des personnes placées sous main de justice. Il contribuera également à améliorer la sécurité dans nos prisons. 10 millions de crédits favoriseront l'accroissement ou la rénovation des dispositifs de sécurité déployés et 35 emplois supplémentaires permettront de développer le renseignement pénitentiaire.

Ce budget permettra de renforcer les services de la protection judiciaire de la jeunesse pour assurer une prise en charge diversifiée des mineurs qui lui sont confiés. 40 emplois d'éducateurs seront créés pour conforter le milieu ouvert. Les crédits de fonctionnement

et d'investissement progresseront de 6 M€ avec un effort tout particulier pour l'entretien et la rénovation du patrimoine immobilier, le maintien d'une politique ambitieuse à destination des établissements du secteur associatif habilité et le développement du recours aux familles d'accueil.

Ce budget permettra également de tenir les engagements pris vis-à-vis des agents du ministère en termes d'évolution de carrière. Il augmentera de 7 % les crédits de l'action sociale pour accompagner les agents.

Ce budget renforcera enfin l'accès au droit et à la justice pour les plus démunis. Les crédits consacrés à l'aide juridictionnelle augmenteront de 32 M€, ceux consacrés à l'aide aux victimes de 6,3 %.

Ces moyens nouveaux nous permettront d'ouvrir les chantiers de transformation de la Justice dans notre pays.

**Nicole Belloubet**  
Garde des Sceaux, ministre de la Justice

A handwritten signature in black ink, reading "Belloubet", with a horizontal line extending to the right from the end of the signature.

# Progression des crédits en 2018

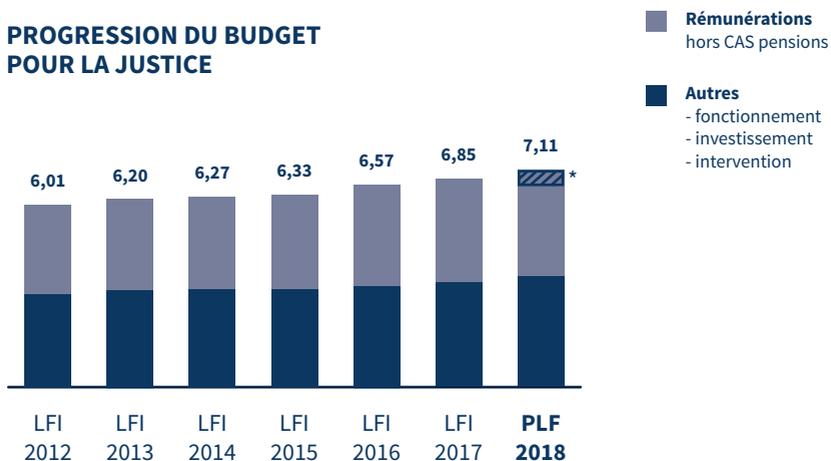


Hors contribution au compte  
d'affectation spéciale (CAS) pensions



Par rapport au budget 2017  
à périmètre constant

## PROGRESSION DU BUDGET POUR LA JUSTICE



\*134 M€ (HCAS) de crédits du ministère de la Justice seront transférés vers d'autres budgets, notamment les crédits destinés au financement de la santé des détenus.



**CRÉDITS DE  
FONCTIONNEMENT**

Pour l'investissement  
et le fonctionnement  
du ministère de la Justice



**SERVICES  
JUDICIAIRES**

Pour améliorer l'efficacité de l'activité  
judiciaire et les conditions de travail  
des personnels



**SÉCURITÉ  
PÉNITENTIAIRE**

Pour la vidéosurveillance, la sécurisation  
des établissements et le renseignement  
pénitentiaire



**CRÉDITS  
INFORMATIQUES**

Pour la transformation numérique  
du ministère de la Justice



**AIDE  
JURIDICTIONNELLE**

Pour favoriser l'accès au droit  
et à la Justice

**UN BUDGET RENFORCÉ  
DANS LES PROCHAINES ANNÉES**



La loi de programmation pour  
la Justice qui sera présentée en  
début d'année 2018, prévoira une  
progression du budget de la Justice  
pour les prochaines années.

# Créations de postes en 2018

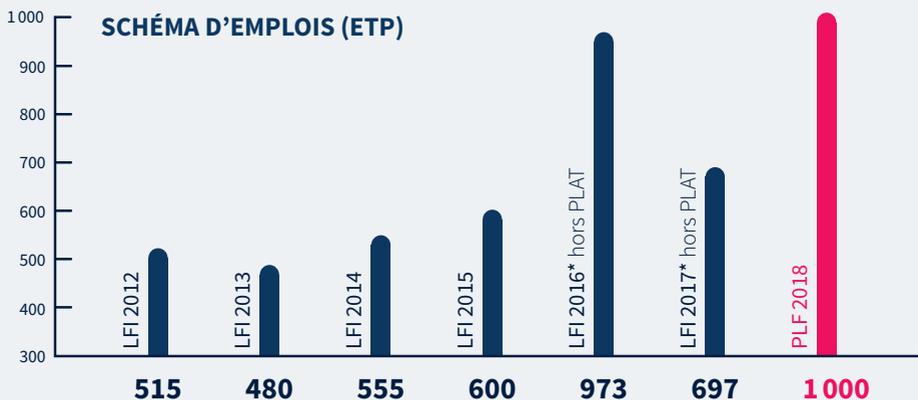


**+ 732**

**ADMINISTRATION  
PÉNITENTIAIRE**

- + 470** ouverture de 3 nouveaux établissements pénitentiaires (Aix, Draguignan, Paris-La Santé)
- + 150** renforcement de la filière d'insertion et de probation
- + 50** amélioration des extractions judiciaires
- + 35** développement du renseignement pénitentiaire
- + 27** agents supplémentaires affectés aux établissements pénitentiaires existants d'Arles, de Wallis et Futuna

**+ 1000**  
**EMP**



\*LFI 2016 et LFI 2017 : hors plans de lutte contre le terrorisme



**PLAFOND D'EMPLOIS**

**84 969**

Équivalents temps plein travaillé



**+ 80**

**ADMINISTRATION  
CENTRALE**

Principalement dédiés à la mise en œuvre du plan de transformation numérique



**+ 40**

**PROTECTION  
JUDICIAIRE  
DE LA JEUNESSE**

Pour renforcer les services de milieu ouvert



**+ 148**

**SERVICES  
JUDICIAIRES**

**+ 173** amélioration des délais des traitements des procédures

**+ 98** renforcement des équipes autour du magistrat

**+ 60** mise en œuvre de nouvelles dispositions législatives

**- 183** simplification des procédures et dématérialisation







## **CONTACT PRESSE**

Cabinet du garde des Sceaux

01 44 77 63 15

[secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)